

# VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### NOTE DE SYNTHÈSE

Séance du 14 novembre 2022

#### **OBJET :**

**Convention d'intervention d'agents de proximité pour assurer une veille technique du terrain de football synthétique**

**Rapporteur : M. THOUVENIN**

#### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Lors de sa séance du 27 juin 2022, le Conseil municipal a approuvé la convention relative à l'intervention de deux agents de proximité et d'un encadrant visant à assurer une veille technique pendant l'ouverture au public du terrain de football synthétique lors des vacances scolaires d'été entre la commune d'Essey-lès-Nancy et l'association Réciprocité.

Au regard de la fréquentation du terrain de football synthétique constatée cet été, il apparaît justifié de poursuivre cette expérimentation pendant les vacances scolaires de la Toussaint avec le concours de l'association Réciprocité.

L'association Réciprocité a donc proposé à la ville d'Essey-lès-Nancy une nouvelle convention jointe à la présente, relative à l'intervention de deux agents de proximité et d'un encadrant, moyennant le versement d'une subvention de 260 € pendant les vacances de la Toussaint.

#### **PROPOSITIONS**

Vu l'avis favorable de la commission « citoyenneté et sécurité » en date du 27 octobre 2022, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la convention relative à l'intervention de deux agents de proximité et d'un encadrant visant à assurer une veille technique pendant l'ouverture au public du terrain de football synthétique lors des vacances scolaires de la Toussaint entre la commune d'Essey-lès-Nancy et l'association Réciprocité ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention, ainsi que tous documents s'y rapportant.

Il est précisé que les crédits nécessaires inscrits au budget 2022 sont suffisants à l'article 65748 - « Subvention aux associations ».